

BE-A0510_000990_005531_FRE

**Inventaire des papiers de Pierre Wigny, 1950-
1970 / J. Liénart**



**Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium**

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:	3
Consultation et utilisation	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Recommandations pour l'utilisation.....	4
Histoire du producteur et des archives	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Archives.....	6
Historique.....	6
Contenu et structure	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Mode de classement.....	8
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS	9
I. Ministre des Colonies.....	9
II. Ministre des Affaires Étrangères.....	10
2 - 7 Notes dactylographiées intitulées " Mémoires du Congo " concernant les événements liés à l'indépendance du Congo. [ca. 1971].....	10

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Pierre Wigny

Période:

1950 - 1970

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0510.0III.1560

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 7
- Etendue inventoriée: .15 m

Dépôt d'archives:

Algemeen Rijksarchief / Archives générales du Royaume

Producteurs d'archives:

Wigny, Pierre, 1905-1986

Consultation et utilisation***CONDITIONS D'ACCÈS***

Selon le souhait de Pierre Wigny, l'accès à ses mémoires est désormais libre.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Pour la reproduction des documents d'archives, les règles et les tarifs en vigueur aux Archives générales du Royaume sont d'application.

RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION

Les deux mémoires sont paginés et agrémentés d'une table des matières précise.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Wigny, Pierre (baron)

HISTORIQUE

Pierre Wigny (Liège 18 avril 1905 - Bruxelles 21 septembre 1986) est issu d'une famille catholique. A la veille de la Première Guerre mondiale, son père Henri (1874-1947), avocat à la Cour d'Appel de Liège, remplit déjà quelques mandats politiques et sera amené, en 1919, à présider la Fédération nationale des Coopératives catholiques¹. Marchant sur les traces de son père, Pierre Wigny entame des études de droit à Liège qu'il poursuit successivement à Strasbourg, à Paris et à Harvard où il obtient le titre de docteur en sciences juridiques. Enfin, le 14 mars 1932, le jeune juriste défend sa thèse d'agrégation axée sur le droit international privé le destinant à enseigner à l'Université de Liège². En 1936, grâce à ses diplômes, Pierre Wigny devient secrétaire général du Centre d'Etudes pour la Réforme de l'Etat (CERE), fondé, entre autres, afin de proposer des réformes du régime parlementaire destinées à contrer l'autoritarisme ambiant. Au lendemain de la Libération, Pierre Wigny est invité à présider le nouveau centre d'études créé par le jeune Parti social chrétien (PSC). Le 20 mars 1947, il est nommé à la tête du Ministère des Colonies, dans le gouvernement de Paul-Henri Spaak. Pendant plus de trois ans, il tente d'œuvrer au développement économique et social du Congo belge en faisant adopter différentes mesures budgétaires et économiques ou en créant notamment le Fonds du Bien-être indigène et l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale. Lorsqu'éclatent les événements liés à la Question royale, sous le gouvernement de Jean Duvieusart, le ministre des Colonies joue à différents moments un rôle important. La conclusion de cette crise politique l'oblige à se retirer provisoirement de la scène politique, le 16 août 1950.

Dès lors, Pierre Wigny poursuit sa carrière académique et entreprend la publication de plusieurs études juridiques. A partir de 1958, les Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur et l'Université catholique de Louvain le comptent parmi leurs professeurs. Parallèlement à ces activités de juriste, Pierre Wigny participe activement à la construction de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

C'est durant cette période que Pierre Wigny affine et décrit sa conception de la colonisation du Congo : la colonisation belge est légitime mais implique des devoirs de la Belgique envers des Congolais qu'il s'agit de former. Cette formation est primordiale pour leur permettre de s'émanciper progressivement sur le plan politique et de choisir en leur âme et conscience de demeurer belge ou de devenir indépendant. Cependant, les

1 Emmanuel GERARD, *Eglise et mouvement ouvrier Chrétien en Belgique: sources inédites relatives à la direction générale des œuvres sociales (1916-1936)*, Louvain, Editions Nauwelaerts, 1990, p. 89.

2 Pierre WIGNY, *Essai sur le droit international privé américain*, Paris, Recueil Sirey, 1932.

aspirations du Congo à une indépendance rapide ne permettront pas la réalisation de ce programme.

Le 26 juin 1958, Pierre Wigny fait son retour au gouvernement, dans un cabinet dirigé par Gaston Eyskens. Le portefeuille des Affaires étrangères lui est attribué. Occupant ce poste jusqu'en avril 1961, Pierre Wigny devient un acteur central de l'indépendance du Congo. C'est surtout à lui que revient la tâche de gérer les relations entre les deux pays après l'accession du Congo à l'indépendance, le 30 juin 1960. Durant près d'un an, il a à affronter toutes les crises liées à la décolonisation (mutinerie de la Force publique, menaces de sécession du Katanga, critiques de la politique belge sur la scène internationale,...). Après 1961, l'ancien ministre reste très actif politiquement, que ce soit sur le plan national ou européen. En juillet 1965, Pierre Wigny réintègre le gouvernement en tant que ministre de la Justice. A partir de mars 1966, au sein du premier gouvernement de Paul Vanden Boeynants, il cumule cette fonction avec celle de ministre de la Culture française. Il s'acquitte de ces charges jusqu'en 1968, date à laquelle il devient vice-président de la Chambre. Pierre Wigny se retire de la vie publique en 1971 avant de disparaître en 1986.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Dans le courant de l'année 1976, Pierre Wigny prend contact avec Carlos Wyffels, archiviste général du Royaume, afin de déposer aux Archives générales du Royaume une copie de ses mémoires. Ces archives intègrent les collections des A.G.R. le 18 novembre 1976, accompagnées d'une lettre qui spécifie que ces documents ne peuvent être consultés " tant que les acteurs du drame sont toujours en vie " ³. La convention de dépôt est signée le 17 janvier 1977.

3 A.G.R., Dossier Central, n° 398.01, lettre de Pierre Wigny à Carlos Wyffels, 18 novembre 1976.

Contenu et structure

CONTENU

Comme le notait l'Archiviste général du Royaume en 1977 : [ces mémoires] " rendront les plus grands services à la recherche relative à l'histoire contemporaine de notre pays " ⁴.

Pierre Wigny lui-même explique dans leur introduction qu'il avait " la certitude d'avoir joué un rôle important (...) dans l'histoire nationale " ⁵. Sans aucun doute, ces écrits apportent un éclairage tout à fait unique sur les événements qu'ils retracent.

D'une lecture aisée, les souvenirs passionnants que Pierre Wigny relate sont basés sur un journal qu'il dictait quotidiennement et des extraits de documents officiels. Ces mémoires nous font entrer dans les coulisses politiques de deux crises majeures de l'histoire belge. Les premiers souvenirs concernent la Question royale et couvrent les événements du 20 juillet au 11 août 1950. Ils sont d'autant plus intéressants qu'ils permettent de comprendre le profond malaise qui régnait au sein du gouvernement de Jean Duvieusart et du monde politique catholique. Ministre des Colonies, Wigny n'en est pas moins au cœur des événements, notamment quand il prend l'initiative de faire parvenir un projet d'allocution radiophonique au Roi pour apaiser les tensions qui agitent le pays ⁶.

Les seconds mémoires sont beaucoup plus volumineux puisqu'ils comprennent six volumes et couvrent trois années allant de 1959 à 1961, des émeutes de Léopoldville jusqu'au retrait du gouvernement Eyskens. Même s'il ne possède pas le portefeuille des Affaires africaines, on comprend aisément le rôle majeur joué par le ministre des Affaires étrangères. Obligé de traiter avec la jeune République congolaise, tout en devant composer avec d'autres nations inquiètes de la tournure des événements en Afrique centrale, Pierre Wigny vit là les événements les plus difficiles de sa carrière politique. Dès les années 1950, l'ancien ministre des Colonies avait envisagé une décolonisation progressive et organisée. Ses mémoires laissent transparaître toute sa déception face à la tournure des événements et montrent les difficultés de sa tâche devant une situation inextricable.

Pierre Wigny a probablement entrepris la rédaction de ses mémoires au lendemain de sa retraite politique. Il s'agit du bilan d'un homme conscient du rôle qu'il avait joué et soucieux de livrer sa vérité.

Langues et écriture des documents

Les documents sont en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Le fonds n'a fait l'objet d'aucune sélection ni élimination.

4 A.G.R., Dossier Central, n° 398.01, lettre de Carlos Wyffels à Pierre Wigny, 17 janvier 1977.

5 A.G.R., Fonds Pierre Wigny, n° 2, " Mémoires du Congo " - partie 1, [p. 1].

6 A.G.R., Fonds Pierre Wigny, n° 1, " La crise royale ", pp. 47-49.

MODE DE CLASSEMENT

Les documents ont été classés sur une base chronologique selon une périodisation qui correspond aux deux premiers ministères successivement occupés par Pierre Wigny, à savoir : le ministère des Colonies et le ministère des Affaires étrangères.

Description des séries et des éléments

I. MINISTRE DES COLONIES

- 1** Notes dactylographiées et annexes intitulées " La crise royale " concernant la Question royale. [1950-1976].

1 chemise

II. MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

2 - 7 NOTES DACTYLOGRAPHIÉES INTITULÉES " MÉMOIRES DU CONGO " CONCERNANT LES ÉVÉNEMENTS LIÉS À L'INDÉPENDANCE DU CONGO. [CA. 1971].

2	Volume 1.	1 chemise
3	Volume 2.	1 chemise
4	Volume 3.	1 chemise
5	Volume 4.	1 chemise
6	Volume 5.	1 chemise
7	Volume 6.	1 chemise